



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate** : 6 novembre 2013

**DECLARATION DU GOUVERNEUR CUOMO SUR L'ADOPTION DES AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS  
LIES AU PARC ADIRONDACK**

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a publié aujourd'hui la déclaration suivante sur l'adoption de deux amendements constitutionnels, les Propositions 4 et 5, concernant le Parc Adirondack.

« Hier, les New Yorkais de l'ensemble de l'Etat ont voté pour soutenir deux amendements constitutionnels qui permettront une augmentation des activités de loisirs dans le Parc Adirondack, résoudront les conflits relatifs à la propriété des terres qui persistent depuis plus d'un siècle et protégeront plus de 100 emplois tout en ajoutant des terres de valeur à la réserve forestière. Ces amendements répondent aux besoins des résidents du Parc, de son économie et de l'industrie du tourisme, avec notre responsabilité de protéger l'intégrité de la réserve forestière de l'Etat.

Le Parc Adirondack constitue l'un des joyaux de l'Etat de New York, offrant certaines des ressources naturelles et des possibilités de loisirs les plus riches de la nation. Il abrite environ 130 000 New Yorkais et 3 600 entreprises et est l'hôte de près de 10 millions de visiteurs chaque année. Dans le cadre de la poursuite de nos efforts pour développer l'industrie du tourisme et l'économie du Nord du Pays, mon administration s'est engagée à assurer que le Parc Adirondack resterait un lieu avec des communautés dynamiques pour fonder une famille et développer une entreprise, ainsi qu'un lieu de possibilités de loisirs de plein air incomparables pour les visiteurs.

Je félicite le Sénateur Betty Little, le Sénateur Hugh Farley, le Député Robert Sweeney, le Député Dan Stec, et le Député Marc Butler pour leurs efforts concernant ces deux amendements. Ensemble, nous travaillerons pour assurer l'avenir du Parc et de ses merveilles naturelles pour les générations futures. »

Le Sénateur Betty Little a déclaré : « Je suis très satisfait et très heureux que les électeurs aient approuvé les propositions 4 et 5, qui sont très importantes pour les familles et les entreprises des Adirondacks. Amender la Constitution de l'Etat n'est pas une procédure facile par essence, et les deux amendements ont reflété une approche équilibrée et très rigoureuse qui sera favorable à notre économie et génèrera un meilleur accès aux loisirs, important pour le tourisme et respectueux de l'environnement. Les résultats d'hier sont l'aboutissement d'un excellent travail d'équipe entre les

French

responsables et partenaires locaux, d'Etat, de l'environnement et des entreprises, aussi le mérite en revient à un grand nombre de personnes mais en particulier à celles de Raquette Lake et de la ville de Lewis qui avaient beaucoup à gagner et qui ont persévéré. »

Le Député Dan Stec a déclaré : « Hier, les électeurs de l'ensemble de l'Etat de New York se sont prononcés sur d'importantes questions concernant le plus grand parc de l'Etat, et pris des décisions qui bénéficieront aux Adirondacks pour les années à venir. L'approbation de ces deux amendements constitutionnels était dans le meilleur intérêt, non seulement pour la protection de l'environnement, mais aussi pour l'économie locale, étant donné que le Parc joue un rôle essentiel pour soutenir le tourisme et l'activité commerciale dans toute la région. Je suis heureux d'avoir travaillé avec de nombreux collègues et dirigeants locaux pour le bien du Nord du Pays et des Adirondacks. »

Grâce au vote d'hier des New Yorkais, l'Etat peut faire avancer un échange de terrains avec NYCO Mineral, Inc. qui ajoutera 1 500 acres à la réserve forestière et offrira de nouvelles opportunités de chasse, de pêche, de randonnées, et d'observation de la nature. Ces propriétés, qui englobent un accès à la région sauvage de la montagne Jay et une extension de la forêt sauvage de Taylor Pond, comprendront plus de six miles de rivières avec des truites de grande qualité et une eau d'excellente qualité, ainsi que des marécages, des communautés forestières exemplaires, et des habitats de grande qualité pour les espèces animales sauvages communes et rares, notamment l'élan et le cerf de Virginie. Cet échange assurera aussi que près de 100 emplois resteront dans le Comté Essex en autorisant l'exploitation minière sur 200 acres, qui seront replantés et retourneront à la réserve forestière de l'Etat dans dix ans.

L'Etat avancera également avec la résolution de conflits relatifs à la propriété des terres vieux d'un siècle à Raquette Lake, où 216 propriétés, dont des maisons, entreprises, et bâtiments publics, ont des titres de propriété douteux sur plus de 1 000 acres. Les résidents pourront recevoir leur titre de propriété en bonne et due forme et l'Etat, au-travers des paiements effectués par ces résidents, pourra ajouter plus de terres à la réserve forestière de l'Etat.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
Etat de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418